

## **Conseil Régional d'Aquitaine de la Fédération Française de Naturisme**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901, déclarée le 2 Mars 2005 à la Préfecture de la Dordogne sous le n°309757  
affiliée à la Fédération Française de Naturisme sous le n°244

Présidente d'honneur : Christiane LECOCCQ

Président d'honneur : Jean BRAUD +

Périgueux, le 12 Décembre 2007

Monsieur Louis-Julien SOURD  
Commission particulière du débat public  
Projet de terminal méthanier au Verdon sur Mer  
17 cours du Chapeau Rouge  
33000 BORDEAUX

Monsieur le Président,

NATURISME AQUITAINE, regroupant neuf associations et sept centres de vacances naturistes, souhaite, en accord avec le courrier que vous a fait parvenir la FEDERATION FRANÇAISE DE NATURISME, vous faire part de son opposition au projet d'implantation d'un terminal méthanier au Verdon sur Mer.

Le Médoc est historiquement le « berceau du Naturisme » touristique en Europe.

La Côte Atlantique est une des destinations favorites des Naturistes en France.

Cette région héberge sept associations, propose cinq plages, et trois villages de vacances y accueillent en été une grande partie des 1 500 000 Naturistes vacanciers, français et européens. Le bac entre Royan et le Verdon est très fréquenté par les Naturistes désirant accéder à ces implantations.

L'estuaire de la Gironde et la Pointe de Grave, zones naturelles protégées uniques en Europe, participent à la qualité environnementale de la vie naturiste.

La sauvegarde du patrimoine écologique compte pour l'avenir touristique de l'Aquitaine.

L'implantation d'un terminal méthanier, ses pollutions et ses dangers, ne manqueront pas de nuire à la qualité environnementale et à l'image du tourisme naturiste aquitain dans le monde.

Pour ces raisons, nous refusons ce projet destructeur.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour **naturisme-aquitaine**  
son Président :



Jean-Louis DUMON-CARBONNET